



Emmanuelle Poupart

Associée

Montréal

epoupart@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4158

Admission au barreau

Québec 1995

Faculté de droit

Université de Montréal

Domaines de pratique

Actions collectives
Litige en matière d'assurance
Litige et résolution des différends
Responsabilité du fabricant
Responsabilité professionnelle

Secteurs d'activité

Industrie pharmaceutique
Assurance et réassurance
Santé

Spécialisée en litige civil, Emmanuelle se voue sans relâche aux clients et à ses causes

Emmanuelle examine soigneusement chaque élément de preuve et l'intègre dans une stratégie de cas détaillée afin de résoudre les différends de manière efficace. Associée du groupe Litige de notre bureau de Montréal, elle est Fellow de l'American College of Trial Lawyers et a été membre du conseil des associés du cabinet. Elle est également responsable du secteur du droit médical pour les bureaux de Montréal et de Québec.

Ardente défenseuse des intérêts des clients, Emmanuelle présente des approches stratégiques ouvrant la voie à des solutions rapides

Transformant les notions difficiles en concepts faciles à comprendre, Emmanuelle excelle pour démystifier les cas complexes pour les juges devant lesquels elle plaide. En tant que responsable pour le Québec de notre groupe de droit médical, elle axe sa pratique sur la responsabilité médicale et la défense dans le cadre d'actions collectives en responsabilité des produits pharmaceutiques et de consommation. Elle représente souvent des médecins pour l'Association canadienne de protection médicale (ACPM). Elle plaide tant devant les tribunaux de première instance que les tribunaux d'appel, ainsi que devant divers tribunaux administratifs et organismes quasi judiciaires. Son expérience englobe notamment les causes suivantes :

- Elle a participé avec succès à la défense d'une compagnie pharmaceutique dans le cadre de la première action collective au fond en matière de responsabilité liée à un produit pharmaceutique au Canada. Dans cette affaire récente, les demandeurs prétendaient que la compagnie pharmaceutique avait failli à son devoir d'information et était responsable des effets psychiatriques subis par les membres de l'action collective suite à la prise d'un antibiotique. Le recours a été rejeté au motif que les demandeurs n'avaient pas réussi à démontrer que l'antibiotique en question était à l'origine des effets psychiatriques.
- Elle a plaidé devant la Cour supérieure une cause où l'on a analysé en profondeur l'incidence de la non-prise de statines sur le risque d'incident cardiaque. L'affaire a été rejetée par la Cour supérieure.
- Elle agit actuellement en défense dans le cadre d'une vaste action collective liée à une demande de remboursement par les patients québécois de frais accessoires facturés par les médecins.
- Elle représente actuellement une société de télécommunications dans deux recours collectifs autorisés : l'un concernant des allégations de publicité trompeuse et l'autre, une violation présumée de la *Loi sur la protection du consommateur*.

En plus de sa pratique de litige général, Emmanuelle conseille de grandes entreprises au sujet de leur portefeuille d'assurance et les représente contre les assureurs dans des causes où ces derniers nient couverture. Elle travaille aussi dans le domaine du recouvrement des assurances. En tant qu'ancienne présidente de la section de droit

Emmanuelle Poupart

Associée

Montréal

epoupart@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4158

Assurances et litiges civils de la division du Québec de l'Association du Barreau canadien, elle apporte à notre équipe une connaissance approfondie en matière d'assurances. De plus, elle demeure au fait des derniers changements apportés au droit des assurances, grâce à sa participation active à titre de membre du comité exécutif de cette section. Ses conseils aux assurés contribuent à réduire le risque d'entreprise et lui permettent de s'assurer que les clients bénéficient d'une couverture maximale.

Emmanuelle a obtenu un baccalauréat en droit civil (B.C.L.) en 1994 et un diplôme d'études supérieures en bioéthique en 1999 de l'Université de Montréal.

Emmanuelle est présidente du Conseil d'administration de Danse Danse. Elle est aussi administratrice au Conseil d'administration du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec.

Prix et distinctions

Chambers Canada

Leading Lawyer: Healthcare

Benchmark Litigation

Top 100 Women in Litigation

Benchmark Litigation Canada

Litigation Star: Medical Liability

Benchmark Litigation Canada Awards

Lawyer of the Year: Medical Defense/Health

The Canadian Legal Lexpert Directory

Leading Lawyer: Class Actions; Litigation (Commercial Insurance);
Medical Negligence - Represents Defendants

Lexpert Special Edition: Litigation

Leading Lawyer

Best Lawyers in Canada

Leading Lawyer: Medical Negligence

Best Lawyers in Canada

Lawyer of the Year: Medical Negligence

Publications récentes

Emmanuelle Poupart

Associée

Montréal

epoupart@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4158

- **Déroghations à l'obligation de défendre : Un nouveau Règlement en vigueur**

11 juillet 2022

- **Le Québec module l'obligation de défendre pour certaines catégories d'assurance et d'assurés**

12 octobre 2021

- **Balado : Le droit aux temps de la Covid-19**

12 juin 2020

- **La Cour suprême refuse d'entendre l'appel d'un arrêt de principe de la Cour d'appel du Québec sur le devoir d'information des fabricants de médicaments sur ordonnance**

16 avril 2020

Événements

- **Conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la cybersécurité au Canada**

08 juin 2022